

Conclave : Ed Peters réagit à l'annonce d'un motu proprio

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Brèves](#), [Les catholiques américains et Internet](#), [Rome](#)

Date : 20 février 2013

« *C'est encourageant* » vient d'écrire le canoniste américain **Edward Peters** sur son blogue [In the Light of the Law](#) à l'annonce d'un probable *motu proprio* de **Benoît XVI** sur le règlement du prochain conclave, que mon confrère **Vini Ganimara** a signalé [tout à l'heure](#) sur **Riposte Catholique**. Voici ce qu'écrit **Ed Peters** :



La confirmation par le Père [Federico] **Lombardi** que le pape **Benoît XVI** envisage de publier un motu proprio sur quelques points de la constitution apostolique *Universi Dominici Gregis* (1996) – en particulier de son n° 37 traitant du jour d'ouverture du conclave – est très encourageante. Avancer la date de l'ouverture du conclave est évidemment de bon sens mais y *procéder* de fait sans au moins l'autorité papale exprès pose de graves problèmes canoniques et même ecclésiologiques. C'est beaucoup mieux, je pense, que le pape prenne cette affaire en main, comme il semble l'envisager, et détermine lui-même une date anticipée ou autorise expressément une personnes (ou des personnes) à la déterminer. J'estime que l'un ou l'autre cas fonctionnera du point de vue canonique et ecclésiologique. Toute autre manière de procéder entrainerait des complications périlleuses.